

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU CENTRE HOSPITALIER HENRI EY

DECISION N°20-1370

Le Directeur

Objet : Suppléance durant l'absence de Monsieur Philippe VILLENEUVE, Directeur du Centre Hospitalier Henri EY du 27 juillet au 14 août 2020 inclus

Article 1

Durant l'absence de Monsieur Philippe VILLENEUVE, Directeur du Centre Hospitalier Henri Ey, du 27 juillet au 14 août 2020 inclus, la suppléance est assurée par :

. Madame Alice GUYONNET, directrice du pôle médico-social du 27 juillet au 31 juillet 2020 inclus

Alice GUYONNET

- . Monsieur Frédéric BOCZKOWSKI, directeur des usagers et des projets du 3 août au 7 août 2020 inclus
- . Madame Tourya BENTALHA, directrice des affaires financières, logistiques et économiques du 10 août au 14 août 2020 inclus

Frédéric BOCZKOWSKI

à l'effet de signer les actes de gestion courante et notamment ceux permettant la continuité des soins médicaux et paramédicaux, à l'exception des décisions de recrutement et des conventions de mise à disposition, dans la limite des attributions du Directeur du Centre Hospitalier Henri EY, tous actes relevant de la compétence de ce dernier.

Article 2

La délégation de signature ne peut s'exercer valablement que dans le strict respect des crédits disponibles et de la réglementation en vigueur.

Tourya BENTALHA

Article 3
Les délégataires ont l'obligation d'en tenir informé le Directeur dans les meilleurs délais.

Article 4

Cette délégation prendra effet à compter du 27 juillet 2020

Fait à Bonneval Le 23 juillet 2020

Le 23 juillet 2020

Pinnippe villilit

Directour

Destinataires:

- Préfecture (Registre des actes administratifs)
- Trésorerie Hospitalière
- DD28
- Madame GUYONNET
- Monsieur BOCZKOWSKI
- Madame BENTALHA
- Direction des Ressources Humaines
- Direction des Ressources Humaines (dossier)
- Direction